# PROJET DE NORME GABONAISE

PNGA 18503:2020

## Produits sidérurgiques Armatures pour béton armé Barres et couronnes à haute adhérence Soudables

Ce document est à usage exclusif et non collectif. Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

Diffusé par

AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION (AGANOR)

Numéro de référence PNGA 18503 :2020

#### NORME GABONAISE

PNGA 18503:2020

Produits sidérurgiques - Armatures pour béton armé Barres et couronnes à haute adhérence Soudables

#### Norme gabonaise homologuée

## Norme gabonaise rendue d'application obligatoire

#### **Correspondance**

#### **Analyse**

La présente norme NGA 18503 a pour objet la composition chimique, les caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques, la masse linéique et les paramètres de forme des barres et couronnes à haute adhérence soudables d'un diamètre de 5 à 40 mm utilisées dans les constructions en béton armé

#### **Modifications**

#### **Corrections**



#### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

#### © AGANOR 2020

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'AGANOR à l'adresse ci-dessous.

#### AGANOR

Centre-ville, immeuble Gabon Industriel

BP 23744 Libreville - Gabon

E-mail: contact@aganor-gabon.com

Web www.aganorgabon.com

### Membres de la commission de normalisation

Président: Secrétariat technique :	M. XYZ Mme XYZ	YYY YYY
	M. XYZ	YYY
	M. XYZ M. XYZ	YYY YYY
	M. XYZ	YYY
	M. XXZ	YYY
_ X		
MOBIMIL		
10		
M		

#### **Avant-propos**

Créée par décret n°0227/PR/MIMT, **l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR)** est un établissement public à caractère industriel et administratif. L'AGANOR est placée sous la tutelle technique du Ministre chargé de l'Industrie. Elle est dotée de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie de gestion administrative et financière.

L'AGANOR est l'organisme national en charge de la normalisation au Gabon. A ce titre, elle assure l'élaboration, l'homologation et la diffusion des normes gabonaises.

L'élaboration des Normes nationales est confiée aux comités techniques de l'AGANOR. Chaque comité technique est composé des collèges suivants : administrations publiques, laboratoires, fabricants, utilisateurs ou consommateurs, ainsi que l'AGANOR.

Les Normes gabonaises sont élaborées conformément aux règles données dans le Guide ISO/CEI 21 partie 1 et 2, et dans les différents documents élaborés par l'AGANOR à savoir les guides AGANOR-GD 003, AGANOR-GD 004 et AGANOR-GD 010. Le consensus est le principe fondamental du processus d'élaboration des normes nationales.

Les projets de Normes adoptés par les comités techniques ne peuvent être publiés comme Normes gabonaises que s'ils rencontrent l'approbation de 75 % au moins des membres.

L'APNGA 18503 a été élaborée par le comité technique AGANOR/CT2 Bâtiment et Génie Civil.

Cette première édition de la norme gabonaise l'APNGA 18503 est intitulée *Produits* sidérurgiques Armatures pour béton armé Barres et couronnes à haute adhérence soudables.



- 1 Produits sidérurgiques
- 2 Armatures pour béton armé Barres et couronnes à haute adhérence
- 3 **Soudables**

#### 4 1 DOMAINE D'APPLICATION

#### 5 **1.1 Objet et domaine d'application :**

- 6 La présente norme a pour objet de fixer :
- 7 la composition chimique, les caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques, la masse
- 8 linéique et les paramètres de forme des barres et couronnes à haute adhérence soudables d'un diamètre
- 9 de 5 à 40 mm utilisées dans les constructions en béton armé ;
- 10 les conditions de contrôle de l'ensemble de ces caractéristiques.
- 11 Elle ne s'applique pas :
- aux ronds lisses pour béton armé ;
- aux barres et couronnes non soudables à haute adhérence;
- aux fils et câbles ou barres utilisés pour produire la contrainte;
  - aux treillis soudés et éléments constitutifs.

#### 16 **1.2 – Définitions :**

Pour les besoins de la présente norme, les définitions suivantes s'appliquent :

18 19 20

23

24

17

15

- **1.2.1** Le terme "Acier pour béton armé" désigne l'acier utilisé en liaison avec le béton, de manière à supporter en commun les contraintes intervenantes dans la construction.
- 1.2.2 Verrou : relief transversal de hauteur variable sur sa longueur, incliné par rapport à l'axe
   longitudinal de l'armature.
  - 1.2.3 Chant de verrous : ensemble de verrous placés le long d'une même génératrice.
  - **1.2.4** Nervure, relief continu de hauteur uniforme parallèle à l'axe de l'armature.

#### 25 1.3 Classification et désignation des nuances :

2627

#### 1.3.1 Classification des nuances :

La présente norme définit deux nuances d'acier constitutif des barres et couronnes à haute adhérence soudables pour béton armé qui sont désignées suivant la valeur spécifiée de la limite d'élasticité exprimée

30 en N/mm<sup>2</sup>: Fe E400 et Fe E500.

#### 1.3.2 Désignation des aciers :

31 32 33

34

La désignation des aciers couverts par la présente norme comporte dans l'ordre, la désignation de la nuance (Fe E400 ou Fe E500) suivie de l'indication de la catégorie 2 ou 3.

#### 1.3.3 Désignation des aciers produits :

- 36 La désignation des produits couverts par la présente norme doit comporter, dans cet ordre, les
- 37 éléments suivants :

35

- a) la description de la forme du produit (barres ou couronnes);
- b) la référence à la présente norme;
- 40 c) le diamètre nominal du produit, en millimètres ;
- d) la longueur nominale (pour les barres seulement) en millimètres;
- e) la désignation de la nuance suivie de l'indication de la catégorie

#### 43 Exemple:

- Couronnes conformes à la norme NGA 18503 d'un diamètre de 6 mm en acier Fe E500-2;
- Couronnes NGA 18503 6 Fe E500-2;
- Barre conforme à la norme NGA 18503 d'un diamètre de 14 mm et d'une longueur de 12 m en acier Fe E 500-3 ;
- 48 Barre NGA 18503 14 x 12000 Fe E 500-3.

#### 49 **2 PROCESSUS DE FABRICATION:**

#### 50 2.1 Elaboration de l'acier :

- 51 Le choix du mode d'élaboration et / ou du mode de désoxydation de l'acier est laissé aux soins du
- 52 producteur de l'acier

53

58 59

60 61

62

63

64

#### 2.2 Processus de fabrication des produits :

- Le producteur est libre du choix du processus de fabrication des produits. Toutefois, la fabrication
- d'armatures pour béton armé par relaminage de produits finis (par exemple tôles ou rail) n'est pas
- autorisée. Le processus de fabrication doit être indiqué au client lorsqu'il le demande.
- Note: Des exemples de processus de fabrication sont :
  - laminage à chaud sans traitement complémentaire ou laminage à chaud suivi d'un traitement thermique en ligne ou d'une transformation à froid (par exemple, par étirage de l'ébauche laminée à chaud) sans réduction significative de section, cas du FeE400 et FeE500-3.
  - laminage à froid et/ou tréfilage d'un fil machine conforme à la norme NM 01.4.080 avec réduction significative de section, cas du FeE500-2

#### **3** PRESCRIPTIONS:

#### 3.1 Composition chimique:

65 Les valeurs maximales de la composition chimique sont données au tableau 1.

#### 66 Tableau 1: Composition chimique des aciers Fe E400 et Fe E500 soudables

Toma d'analusa	Composition chimique % Max (m/m)						
Type d'analyse	C	P	S	N(1)	CEV		
Analyse sur coulée Fe E400	0,29	0,050	0,050	0,012	0,50		
Analyse sur coulée Fe E500	0,22	0,050	0,050	0,012	0,50		
Analyse de produit	0,24	0,055	0,055	0,013	0,52		

- (1) La teneur spécifiée est la teneur en Azote libre. Un dépassement des valeurs spécifiées est admis à condition que pour chaque augmentation de 0,001% de N, la teneur maximale en P soit réduite de 0,005%, la teneur en N ne doit cependant pas dépasser 0,015% sur coulée et 0,016% sur produit.
- (2) La valeur minimale de carbone est fixée à 0,14 %

- Le carbone équivalent CEV doit être déterminé par la formule suivante :
- 69 CEV = C + Mn/6 + (Cr + Mo + V)/5 + (Ni + Cu)/15
- 70 Où les symboles des éléments chimiques indiquent leur teneur en % (m/m)

#### 3.2 Caractéristiques géométriques et masse linéique :

### 3.2.1 Diamètre nominal, section nominale :

Les valeurs des diamètres nominaux sont données au tableau 2. La section nominale d'un produit est égale à l'aire du cercle ayant pour diamètre le diamètre nominal. Le périmètre nominal d'un produit est égal à la circonférence du cercle ayant pour diamètre le diamètre nominal.

#### Tableau 2 : Diamètres nominaux, sections et masses linéiques nominales

Diamètre nominal du		Type de prod	uit	Section nominale	Masse linéique
produit (mm)	FeE400	FeE500-2	FeE500-3	(mm <sup>2</sup> )	(Kg/m)
5		X		19,6	0,154
6	X	X	X	28,3	0,222
7		X		38.5	0.302
8	X	X	X	50,3	0,395
9		X		63.6	0.499
10	X	X	X	78,5	0,617
11		X		95.0	0.746
12	X	X	X	113	0,887
14	X	X	X	154	1,21
16	X	X	X	201	1,58
20	X		X	314	2,47
25	X	11	X	491	3,85
32	X		X	804	6,31
40	Х		X	1256	9,86

#### 3.2.2 Masse linéique :

Les valeurs de la masse linéique nominale sont données au tableau 2 : elles ont été calculées à partir des valeurs de la section nominale en attribuant à l'acier une masse volumique de 7,85 Kg/dm3.

Les écarts admissibles par rapport à la masse linéique nominale sont donnés dans le tableau 3.

#### Tableau 3

Diamètre nominal d du produit (mm)	Ecart admissible par rapport à la masse linéique nominale (mm)
5 ≤ d ≤ 12	±7 %
14≤ d ≤ 20	±6 %
25 ≤ d ≤ 40	±5 %

#### 3.2.3 Longueur des barres :

88

89

93

94

95

96

97 98

99

100

101

102103

104

105106

107

108

La longueur nominale des barres doit être convenue au moment de l'appel et de la commande. La tolérance sur la longueur est égale à +150 et -0 mm, des tolérances différentes peuvent faire l'objet d'un accord au moment de l'appel d'offre et de la commande.

Proportion de barres courtes : sauf accord contraire, 3% de barres de longueurs supérieures ou égales à 6 m sont acceptables dans le fardeau.

#### 3.2.4 Dimensions des couronnes :

Les dimensions des couronnes doivent être convenues au moment de l'appel d'offres et de la commande.

#### 3.3 Caractéristiques mécaniques :

Les caractéristiques mécaniques et technologiques spécifiées sont indiquées par une croix (x) dans le tableau 4.

#### Tableau 4 : caractéristiques spécifiées

Nuances		Essai	de tract	ion		Essai de non
Nuances	Re	Rm	Rm/Re	Α	Agt	fragilité
FeE400	X	X	X	X	X	X
FeE500 – 2	X	X	X	X	X	X
FeE 500 - 3	X	X	X	X	X	X

Note : Pour s'assurer dans la pratique que la spécification concernant un fractile est satisfaite, il est vérifié que la limite inférieure de l'intervalle statistique de dispersion unilatéral contenant avec une probabilité de 90% (1-  $\alpha$  = 0,9), 95% (fractile d'ordre 0,05) ou 90% (fractile d'ordre 0,10) des valeurs observées du caractère est supérieure ou égale à la valeur spécifiée du fractile.

Le tableau 5 donne les valeurs spécifiées des caractéristiques mécaniques garanties

#### Tableau 5 : Caractéristiques mécaniques

Nuances	d'écoul	supérieure ement Re <sub>H</sub> am) <sup>2</sup> 1)	Rm/Re <sub>H</sub> Résistance 2) à la traction Rm. Min		•	A	A% (5 x d) Min	
40.	du fractile	Borne e	(N/mm²)	Valeur du fractile	Borne e	Valeur du fractile	Borne e	
FeE400	400	380	440	1,08	1,05	5	4	14
FeE500 - 2	500	475	550	1,03	1,01	2,5	2	12
FeE500 - 3	500	475	550	1,08	1,05	5	4	14
1) 1N/mm <sup>2</sup> =	1MPa							

Les valeurs des caractéristiques mécaniques s'appliquent pour les conditions d'essai de référence données au tableau 6 ;

110 111

#### 112 Tableau 6 : Conditions de détermination des caractéristiques mécaniques

	Fabrication et conditions de livraison du produit	Conditions d'essai (éprouvette) <sup>1)</sup>
1	Laminé à chaud en barres droites	A l'état de livraison (2) ou
		vieilli (3)
2	Produit en couronnes et livré en longueurs droites	Vieilli (3)
3	Produit et livré en couronnes	Dressé puis vieilli (3)
4	Produit en longueurs droites par écrouissage à froid sans réduction de section	Vieilli (3)

- (1) Pour les armatures dont la conformité à la présente norme est démontrée par certification, des conditions d'essai autres que celles définies ci-dessus peuvent être admises par l'organisme certificateur.
- (2) vieilli en cas de litige
- (3) mode de vieillissement : chauffage de l'éprouvette à 100°, maintien à cette température pendant au moins 1 heure et refroidissement à l'air calme jusqu'à la température ambiante. Le producteur est libre de choisir le mode de chauffage.

#### 114 3.4 Résistance à la fatigue :

113

123

133

- Aucune prescription n'est, en général, imposée pour la résistance à la fatigue.
- Toutefois, par accord à la commande, le producteur peut garantir que le produit endure au moins deux
- millions de cycles pour une étendue de variation de contrainte de  $2\sigma_A$  égale à  $180N/mm^2$  pour les barres
- et couronnes et une charge unitaire maximale  $\sigma_{max} = 300 \text{N/mm}^2 (0.6 \text{ x Re}_{Hs})$
- 119 3.5 Caractéristiques technologiques:
- 120 3.5.1 Absence de défauts
- Les barres et couronnes soudables à haute adhérence ne doivent pas présenter de défauts préjudiciables
- 122 à leur emploi, par exemple rouille en plaque, paille, crique, fissures longitudinales...

#### 124 3.5.2 Aptitude au soudage :

- Les armatures couvertes par cette norme sont aptes au soudage par les procédés courants L'aptitude au
- soudage est essentielles fondée sur le respect des spécifications relatives à la composition chimique (voir
- 127 paragraphe 3.1)
- 128 3.5.3 Aptitude à assurer les liaisons mécaniques entre le produit et le béton :
- Les armatures couvertes par cette norme sont aptes à assurer les liaisons mécaniques entre elles et le
- 130 béton si leurs caractéristiques de forme respectent les prescriptions du paragraphe 3.5
- Le coefficient de scellement  $\Psi$  est pris égal à 1,5 et le coefficient de fissuration  $\eta$  est pris respectivement
- igal à 1,6 pour les armatures pour lesquelles cette condition est respectée.

#### 3.5.4. Absence de fragilité et aptitude au façonnage :

- 135 L'aptitude au façonnage et l'absence de fragilité sont appréciées par des essais de pliage-dépliage suivant
- un diamètre de mandrin donné au tableau 7 dans les conditions définies au paragraphe 4.3. 136
- Au cours de ces essais, les éprouvettes ne doivent pas se rompre et la zone de pliage-dépliage ne 137
- 138 doit présenter ni fissures, ni déchirures transversales

#### Tableau 7: Diamètre du mandrin pour l'essai de pliage-dépliage en fonction du diamètre du

#### 140 produit

Diamètre nominal du produit (mm)	5 à 7	8 à 9	10 à 11	12	14	16	20	25	32 40
Diamètre du mandrin (mm)	30	40	50	60	80	90	150	200	300 400

#### 141

139

#### 3.6 Caractéristiques de forme :

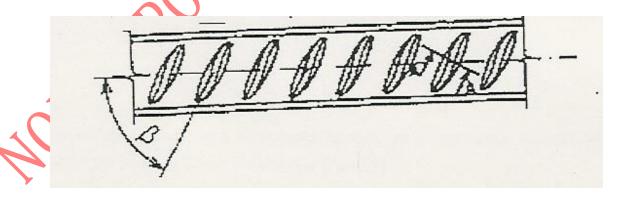
#### 142 143 144

- 3.6.1 Prescriptions générales relatives aux verrous et nervures
- 3.6.1.1 Généralités : 145
- 146 Les produits doivent présenter au moins deux chants de verrous présentant un espacement uniforme. Les
- nervures peuvent exister ou non. 147

#### 3.6.1.2. Verrous: 148

- b) En projection sur la section droite, les verrous doivent être en forme de croissant et se raccorder de 149
- 150 manière régulière au noyau du produit;
- b) La projection des verrous sur la section droite doit s'étendre sur au moins 70 % du périmètre nominal 151
- 152 du produit;
- 153 b) L'angle (β) d'inclinaison des verrous sur l'axe de l'armature doit être compris entre 35° et 75° (voir
- 154 figure 1).

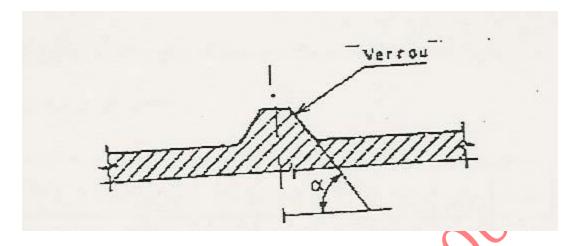




156 157

Figure 1 : Angle (β) d'inclinaison des verrous

- 159 b) L'angle (α) d'inclinaison des flancs de verrous doit être d'au moins 45 ° pour tous les verrous
- 160 (voir figure 2)



161 162 163

164

166

168

169

170

171

173

Figure 2 : Angle ( $\alpha$ ) d'inclinaison des flancs de verrous (coupe AA de la figure 1).

#### 3.6.1.3 Nervures :

Quand les nervures existent, leur hauteur ne doit pas dépasser 0,15d (d : diamètre nominal du produit) :

#### 3.6.2 Prescriptions complémentaires relatives aux verrous :

#### 167 **3.6.2.1 Généralités**:

Outre les prescriptions du paragraphe 3.5.1.2 les verrous des armatures doivent respecter soit les prescriptions du paragraphe 3.5.2.2. soit les prescriptions du paragraphe 3.5.2.3.

#### 3.6.2.2. Hauteur et espacement des verrous :

La hauteur (a) et l'espacement (c) des verrous doivent respecter les valeurs indiquées dans le tableau 8.

#### Tableau 8 : Hauteur et espacement des verrous

Diamètre nominal	Hauteur des v	errous a (mm)	Espacement	des verrous c	
du produit (mm)			(mm)		
du produit (iiiii)	Min	Max	Min	Max	
5	0,32	0,75	3,8	5,4	
6	0,39	0,90	4,1	6,1	
7	0,45	1,05	4,6	6,6	
8	0,52	1,20	5,0	7,0	
9	0,58	1,35	5,3	7,3	
10	0,65	1,50	5,5	7,5	
11	0,71	1,65	5,9	7,9	
12	0,78	1,80	6,1	8,3	
14	0,91	1,90	7,1	9,7	
16	1,04	2,00	8,2	11,0	
20	1,30	2,25	10,2	13,8	
25	1,63	2,50	12,7	17,2	
32	2,08	3,20	16,3	22,1	
40	2,60	4,00	20,4	27,6	

#### 174 3.6.2.3. Coefficient de forme des verrous :

175 En fonction du diamètre nominal du produit, le coefficient de forme des verrous doit satisfaire les

prescriptions données au tableau 9

#### 177 Tableau 9 : Coefficient de forme (f<sub>R</sub>) minimum

Diamètre nominal du produit (mm)	5 à 6	7 à8	9 à 10	11 à 40
fR (*)	0,039	0,045	0,052	0,056

178179

(\*) Pour le contrôle d'une armature,  $f_R$  peut être calculée à partir de l'approximation suivante :  $f_R$  =  $\gamma$ . h/c

180 181

γ : est une constante qui est déterminée par le producteur sur la base d'une formule de calcul
 spécifiée ;

h: est la hauteur des verrous;

c : est l'espacement des verrous.

185 186 187

188 189 De plus, la hauteur des verrous doit être comprise entre 0,05xd et la valeur maximale indiquée dans le tableau 8, l'espacement des verrous doit être compris entre 0,5xd et 1,0xd (d étant le diamètre nominal du produit)

190 191

#### 4 METHODES D'ESSAIS :

#### 192 **4.1 Généralités** :

- Les essais décrits en 4.2 à 4.5 sont réalisés sur des tronçons non usinés de barres ou fils machine à haute
- adhérence. Toutefois, pour les diamètres supérieurs ou égaux à 32 mm, en cas d'impossibilité matérielle
- due à l'incapacité de la machine de traction, une éprouvette usinée ayant un diamètre de 10 à 20 m peut
- 196 être utilisée.

#### 197 **4.2 Essai de traction**

- 198 **4.2.1** L'essai de traction est effectué conformément à la norme NM 01.4.088 dans les conditions données
- 199 au tableau 6.

4.2.2 La longueur de l'éprouvette doit être suffisante pour pouvoir déterminer l'allongement sous charge
 maximale.

202

**4.2.3** Si la limite supérieure d'écoulement (Re<sub>H</sub>) est difficile ou impossible à saisir, on a alors recours à la limite conventionnelle d'élasticité à 0.2 % (Rp0, 2).

205

- **4.2.4** Les valeur de Re H ou (Rp0, 2) et de Rm sont calculées en rapportant les charges obtenues à la section nominale et non à la section réelle du produit.
- 4.2.5 L'allongement sous charge maximale Agt est l'accroissement, exprimé en pourcentage de la longueur initiale entre repères de l'éprouvette obtenu sous la charge maximale.

#### 210 4.3 Essai de non fragilité (pour les couronnes) :

L'absence de fragilité au façonnage est contrôle de la façon suivante :

215

216

217218

219 220

221222223

224225

226

227

228229

230

231232233

234

235236

237238

239

240

241

242243

244

- L'éprouvette est d'abord pliée suivant un angle de 90° puis, après maintien pendant une demi-heure dans l'eau bouillante (100°C) et refroidissement à l'air, elle est dépliée suivant un angle de 30° (voir figure3)
- Le diamètre du mandrin suivant lequel est effectué l'essai dépend de celui du produit (voir tableau 7)
  - 1- Eprouvette avant pliage
  - 2- Eprouvette pliée suivant un angle : 90°
  - 3- Eprouvette dépliée suivant un angle : 30°

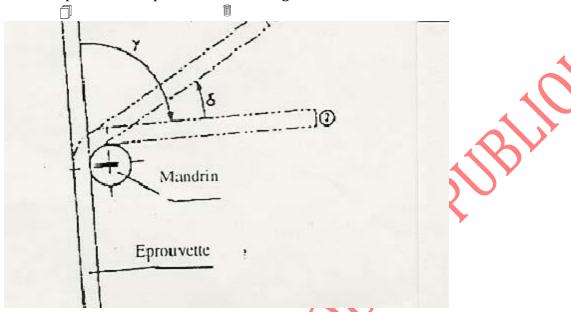


Figure 3 : Schéma descriptif de l'essai de non fragilité.

#### 4.4 Vérification des caractéristiques de forme :

#### 4.4.1 Hauteur des verrous:

La hauteur des verrous (a) est déterminée en calculant la moyenne d'au moins trois mesures par chant de la hauteur des verrous individuels autres que ceux utilisés pour le marquage. Ces mesures sont réalisées sur l'éprouvette destinée à l'essai de traction, avec un instrument d'une précision au moins égale à 0,01 mm, à l'endroit où la hauteur du verrou est maximale.

#### 4.4.2 Espacement des verrous :

L'espacement des verrous (c) doit être déterminé par calcul de la moyenne des espacements mesurés sur chacun des chants. L'espacement pour un chant est obtenu en divisant la longueur de référence, mesurée au moyen d'un instrument d'une précision au moins égale à 0,5 mm, par le nombre d'intervalles entre verrous qu'elle comporte.

La longueur de référence est considérée être égale à la longueur entre les centres de deux verrous du même chant déterminée sur une ligne droite, parallèlement à l'axe du produit La longueur de référence doit comporter au moins 10 intervalles entre verrous du même chant.

#### 4.5 Détermination de l'écart par rapport à la masse linéique nominale :

L'écart par rapport à la masse linéique nominale doit être déterminé à partir de la différence entre la masse linéique effective de l'éprouvette et sa masse linéique nominale (voir tableau 2).

- La longueur de l'éprouvette doit être d'au moins 400 mm, mesurée à 1 mm près, et la masse doit
- 246 être déterminée en grammes avec au moins trois chiffres significatifs.
- La détermination peut être réalisée sur les éprouvettes destinées aux essais de tractions à condition
- 248 qu'elles présentent la longueur minimale indiquée ci-dessus.

#### 249 **4.6 Composition chimique:**

- Les méthodes de détermination de la composition chimique sont laissées au choix du producteur. En cas
- de désaccord sur la méthode d'essai, les normes pertinentes en vigueur doivent être appliquées.

#### **5 CONTROLE DE CONFORMITE :**

- Les barres et couronnes nervurées, d'acier soudable, pour armatures de béton armé sont considérées
- conformes à la présente norme quand elles satisfont l'un des critères suivants

#### 255 **5.1 Produits certifiés :**

- 256 Une barre d'acier soudable pour armature de béton armé sera considérée conforme à cette norme,
- lorsqu'elle est en possession de la marque NGA accordée par un organisme de certification. Dans ce cas,
- le produit et le processus de fabrication ainsi que le système qualité sont soumis aux contrôles
- 259 conformément à la circulaire relative à l'attribution du droit d'usage de la marque de conformité aux
- 260 normes marocaines pour les Fers à béton : ronds lisses et barres à haute adhérence.

#### 5.2 Produits non certifiés :

261262

274

252

- Produits non certifiés: pour les barres d'acier soudables pour armature de béton ne bénéficiant pas du droit d'usage de la marque NGA, un suivi régulier et une vérification de l'autocontrôle le doivent être
- assurés par un laboratoire désigné dans le cadre du système de contrôle le de la qualité des produits
- industriels, selon les conditions d'finies par l'autorité charge du contrôle.
- Quand une barre d'acier soudable pour armature de béton armé ne bénéficiant pas du droit d'usage de
- la marque NGA comme indiqué en 5-1, un suivi régulier et une vérification de l'autocontrôle doivent être
- assuré par un laboratoire désigné dans le cadre du système de contrôle de la qualité des produits
- industriels, selon les conditions d finies par l'autorités chargée du contrôle selon les modalités suivantes:

#### 271 **5.2.1 Unités de contrôle :**

- Les produits sont présentés à l'état de livraison, groupés par nuance et diamètres nominaux, la masse de
- 273 chaque unité de contrôle étant :
  - pour le contrôle par coulée : celle de la coulée (P)
- pour le contrôle par lot : 30 tonnes ou fraction restante de moins de 30 tonnes.
- Par unité de contrôle, il est effectué cinq séries d'essais dans le cas d'un contrôle par lot, et « n » séries d'essais, comme indiqué dans le tableau 10, dans le cas d'un par coulée.

#### Tableau 10 : Nombre de séries d'essais dans le cas d'un contrôle par coulée.

#### PNGA 18503:2020

Masse P de la coulée (tonnes)		90 < P ≤ 120	120 < P ≤ 150	150 < P ≤ 180	180 < P ≤ 210	210 < P ≤ 240
Nombre n de séries d'essais	3	4	5	6	7	8

- 279 Chaque série d'essais comprend :
- un essai de traction (mesure de Re<sub>H</sub>, Rm, Rm/ Re<sub>H</sub>, Agt);
- un essai de non fragilité;
- un contrôle de la masse linéique et des caractéristiques de forme.
- Chaque série d'essais est réalisée sur un échantillon provenant d'un fardeau de barres ou d'une couronne différent(e).
- Si l'unité de contrôle comporte moins de cinq fardeaux ou couronnes, le nombre de séries d'essais est réduit au nombre de fardeaux ou couronnes.
- 287 En outre, une détermination de la composition chimique est réalisée par unité de contrôle.

#### 288 5.2.2 Annulation d'essai :

- 289 En cas de défaut d'exécution, les résultats de l'essai ne sont pas pris en compte. Par défaut d'exécution, il
- 290 faut entendre une préparation défectueuse, un montage incorrect dans la machine, un mauvais
- 291 fonctionnement de celle-ci ou tout écart par rapport à la méthode prescrite.

#### 292 **5.2.3 Interprétation des résultats :**

- 293 ③ Le lot est considéré conforme aux prescriptions de cette norme si les résultats des caractéristiques Re<sub>H</sub>,
- 294 Rm, Rm/Re<sub>H</sub> et Agt répondent aux exigences de la présente norme.

#### 295 **5.2.4 Rapport d'essais** :

- Le laboratoire désigné pour réaliser les essais doit émettre un rapport contenant les informations suivantes :
- 298 Nom de l'organisme
  - Nom du producteur ou distributeur des barres ou couronnes
    - Les nuances et catégories des barres et couronnes
- 301 Diamètres nominaux
- Marquages d'identification des nuances et du producteur
- Tonnage des lots soumis au contrôle
- 304 Dates des essais
- 305 Tous les résultats d'essais
- 306 Conclusion sur la conformité du produit

299

307	6 CONDITIONNEMENT:
308 309 310	Les produits sont livrés à l'état de surface brut de laminage, soit sous forme de barres, soit sous forme de couronnes.
311	7 MARQUAGE - ETIQUETAGE:
312	7.1 Marquage:
313	7.1.1 Armatures en acier FeE400:
314 315	Les armatures présentent deux chants de verrous parallèles et équidistants entre eux, et ayant le même angle d'inclinaison dans la même direction par rapport à l'axe du produit (voir figure 4).
<ul><li>316</li><li>317</li></ul>	Chant 1
<ul><li>318</li><li>319</li></ul>	
320 321	Figure 4 : Profil d'armature en acier FeE400
322	7.1.2 Armatures en acier FeE500 -2:
323 324 325 326	a) <b>Armature à 3 chants :</b> Sur chaque chant, les verrous sont parallèles, équidistants entre eux et présentent le même angle d'inclinaison. Un chant présente une inclinaison opposée à celle des deux autres (Les armatures
327 328	présentent deux chants de verrous parallèles et équidistants entre eux, et ayant le même angle d'inclinaison dans la même direction par rapport à l'axe du produit (voir figure 5).
329	Chant 1
330	////// Chant 2
331	Chant 3
332	Figure 5 : Profil d'armature en acier FeE500 -2 à trois chants de verrous
333 334 335	b) <b>Armature à 4 chants :</b> Sur chaque chant, les verrous sont parallèles, équidistants entre eux et présentent le même angle d'inclinaison. Cette inclinaison est alternativement inversée sur les quatre chants (voir figure 6).
336	Chant 1
337	
338	Chant 3
339	
340	////// Chant 4
341	

© AGANOR 2020 – Tous droits réservés

Figure 6 : Profil d'armature en acier FeE500 -2 à quatre chants de verrous

342

344	7.1.3 Armatures en acier FeE500 -3 :
345 346 347	Les armatures présentent deux chants composés chacun de deux séries alternées de verrous parallèles e ayant des angles d'inclinaison différents. L'inclinaison des verrous des deux chants est inversée parapport à l'axe du produit (voir figure 7).
<ul><li>348</li><li>349</li></ul>	
350 351	Chant 2
352	Figure 7 : Profil d'armature en acier FeE500 -3
353 354	NB : Ces figures ne sont proposées qu'à titre indicatif
355	7.2. Marquage de l'usine productrice :
356 357 358 359	Les barres et couronnes soudables à haute adhérence doivent porter une marque de laminage permettan de reconnaître l'usine productrice. Cette marque est apposée sur un chant, à intervalles réguliers tous les mètres environ et peut être matérialisé par des verrous, des points, des traits ou par écriture alphanumérique.
360 361	Chaque producteur est libre de choisir son marquage avec obligation d'en faire le dépôt au Département chargé de la Propriété Industrielle.
362 363	7.3. Etiquetage
364 365 366	Chaque fardeau de barres ou chaque couronne doit être muni d'au moins une étiquette qui lui est solidement attachée et qui comporte au moins les renseignements suivants :
367	- le nom de l'usine productrice;
368	- la désignation du produit (voir paragraphe 1.3.3.) ;
369	- un moyen d'identification du lot ;
370	- la marque NGA, le cas échéant.



AGANOR Centre-ville, immeuble Gabon Industriel BP 23744 Libreville – Gabon E-mail : contact@aganor-gabon.com Web www.aganorgabon.com

© AGANOR 2020 - Tous droits réservés